

**Arrêté ministériel portant nomination de membres du  
Conseil d'administration de la Haute Ecole Albert  
Jacquard**

**A.M. 10-10-2014**

**M.B. 24-11-2014**

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu le décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles et notamment son article 66, alinéa 1, 6°, et alinéa 3;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 juillet 2014 portant règlement de son fonctionnement;

Sur proposition d'une organisation syndicale interprofessionnelle,  
Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont désignés membres effectifs du Conseil d'administration de la Haute Ecole Albert Jacquard jusqu'au 13 septembre 2019 :

1° M. Joachim SOSSON (CSC Enseignement);

2° Mme Micheline DERY (CSC Interprofessionnel).

**Article 2.** - Sont désignés membres suppléants du Conseil d'administration de la Haute Ecole Albert Jacquard jusqu'au 13 septembre 2019 :

1° Mme Ludivine BROCCA (CSC Enseignement);

2° M. Clément BAUDUIN (CSC Interprofessionnel).

**Article 3.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 10 octobre 2014.

J.-Cl. MARCOURT